

L'OBSERVATION DE PHONÈMES OCCASIONNELS

(H et ɔ EN FRANÇAIS)

MARCEL COHEN

Il arrive que des phonèmes dont l'existence ne doit pas être négligée dans une description complète ne se présentent qu'occasionnellement et ne prennent pas place dans la partie principale du tableau phonologique.

L'observateur attentif doit repérer ces phonèmes sur le vif ou à l'audition de bandes, puis essayer de déterminer les conditions de leur apparition, non sans avoir recours aux instruments pour obtenir plus de précision sur la nature des faits. Il peut d'ailleurs arriver que ce soit l'examen d'un tracé qui attire d'abord l'attention.

Le traitement du souffle laryngal *h* en français est un exemple intéressant, qu'on peut étudier en partie historiquement. Le latin qui est devenu l'ensemble gallo-roman avait perdu l'articulation du *h* maintenu dans l'orthographe. On admet que c'est par l'influence du francique que *h* est entré dans le phonétisme français, tant dans des emprunts germaniques comme "heaume, hâte, haïr" que dans certains mots d'origine latine comme "haut". Ce *h*, à l'initiale, a donné dans le français enseigné (français standard à base de parisien) le curieux phénomène de l'*h* dit aspiré, signe orthographique (confondu avec *h* non aspiré purement visuel) d'une absence de liaison pour l'oreille et d'élosion pour l'oreille et pour l'œil; ainsi "en hâte", "la hâte".

On ne peut s'en tenir là. Des témoignages de grammairiens montrent que *h* était encore articulé en parisien tenu au début du 18^{ème} siècle. Il a donc pu être répandu dans les provinces. En fait, l'observation a commencé dans celles-ci: P. Fouché, *Traité de prononciation française*, 1^{ère} éd. (1956), p. 251 signale le souffle "en Gascogne, Saintonge, Bretagne, surtout Lorraine et Wallonie orientale". Il faut au moins ajouter le Canada (où il faudrait voir dans quelle mesure il y a lieu d'exclure les milieux décidément francisants puristes) et l'Alsace, en ce qui concerne les personnes qui n'ont pas entièrement perdu l'accent. Partout, il faudrait voir quelle est la prononciation à l'intérieur de mot dans "dehors", et dans quelle mesure se produisent des sonorisations. Noter que pour le gascon proprement dit il a dû y avoir influence de parler avec des *h* provenant de *f* régulièrement (et non isolément comme dans "hors, dehors" du français qui a prévalu sur "fors, defors"); que pour la Bretagne il faut tenir compte du breton; qu'à l'est il y a influence germanique.

Pour le parisien, on a noté l'articulation habituelle du souffle dans ce qu'on écrit "hem, hum", dans des exclamations comme "hop, hola" et dans l'énonciation violente

de mots qui expriment un sentiment: "je te *hais*", "c'est une *honte*". Dans ce cas, c'est un phonème emphatique. A l'occasion on en fait un usage volontairement comique, ainsi dans une chanson récente du chanteur Bourvil sur les *haricots*.¹

En ce qui concerne la liaison, des observations détaillées restent à faire. Il ne suffit pas toujours de dire qu'un mot a *h* aspiré ou non aspiré. Il peut y avoir des variantes dans l'usage, Ainsi, pour un mot d'origine germanique, on trouve généralement "le harnachement", "un beau harnachement", mais "un bel harnachement" se rencontre. Régulièrement "héros", d'origine grecque, a reçu *h* aspiré, tandis que la liaison se fait pour "héroïne"; mais "le nouvel héros" s'est imprimé récemment. Pour "hameçon" d'origine latine, on donne *h* comme non aspiré; "mordre à l'hameçon" s'emploie au figuré comme au propre; mais l'usage est partagé pour "mon, un hameçon" entre la liaison et l'hiatus. La prononciation ne semble pas constante pour le *e* de "une" devant les mots à *h* aspiré; on trouve généralement une hâte suspecte, "une haie épaisse", avec *e* articulé, mais j'ai recueilli d'un Lorrain, "un(e) haie" sans *e*, alors que *h* était articulé. Pour le mot long "hallebarde", certains prononcent "un(e) hallebarde", sans *e*.

L'occlusion glottale ou coup de glotte ɔ ne fait pas partie du tableau phonologique du français. Beaucoup de Français sans doute ne l'articulent pas (en dehors de certains rires). Beaucoup d'autres cependant en font usage occasionnellement.

C'est une prononciation répandue que l'occlusive glottale devant les noms de nombre "un", "onze" après voyelle "j'en ai $\text{ɔ}un$, j'en ai $\text{ɔ}onze$ ", "la mairie du $\text{ɔ}onzième$ arrondissement". On peut penser qu'il y a ici une tendance à isoler le nom de nombre. Au reste, l'élision ne se produit pas devant "onze"; on dit "le onze du mois"; avec *un* de même, on dit: "il s'est arrêté devant le un".

Mais l'observation attentive permet de remarquer bien d'autres emplois de l'occlusive glottale. Les plus fréquents marquent sans doute des énonciations violentes et emphatiques: "oimmense", "oimbécile". Mais on en trouve bien d'autres, et notamment pour des mots accessoires et non accentués. C'est ainsi que j'ai des exemples de la conjonction *et* articulée avec coup de glotte. De même: "en tant que", "à sa façon", "à mon avis". J'ai entendu aussi cette occlusive chez quelqu'un (le psychologue Henri Wallon) qui, au moins en public, évite la liaison habituelle des articles "les", "des"; d'où: "de(s) $\text{ɔ}aptitudes$ ".

Que dire donc de *h* et ɔ en français? Il faut leur réserver une place dans le tableau des articulations.

Paris

¹ Pour *h* initial, voir A. Martinet, *La prononciation du français contemporain* (1945), pp. 185-187.